

CIVISME - INCIVILITÉS

Arrêté permanent du 2 juillet 2018 n°2018-07-02
Mesures générales de Police Municipale

Interdictions...



... de créer des nuisances sonores intempestives.



... de déposer des immondices, des végétaux... sur le domaine public.



... de se baigner sur tous les plans d'eau communaux.

Obligations...



... de tenir votre chien en laisse et ramasser ses déjections.



... de jeter vos déchets, vos mégots, vos chewing-gum... dans les bacs prévus à cet effet.

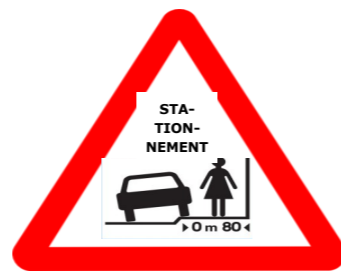


... de couper votre végétation à l'aplomb de votre limite de propriété.

Attention...



... les feux de plein air sont tolérés selon la saison à condition de ne pas gêner le voisinage et veiller à la sécurité.



... le stationnement est toléré sur les trottoirs à condition qu'il reste 0.80m pour les piétons.



... de respecter les horaires prévus pour les travaux de bricolage.



**NON AUX LINGETTES
DANS LES TOILETTES**

... Si vous voyez une situation, vous semble-t-il, anormale, appelez la gendarmerie ou votre référent de quartier.

Nous vous informons que la Mairie ainsi que l'Agence Postale seront exceptionnellement fermées:
les samedis 26 décembre 2020 et 02 janvier 2021.

**FERMETURE
EXCEPTIONNELLE**



La lettre municipale de JOUY LE POTIER

DECEMBRE 2020

LE MOT DU MAIRE

Chaque année laisse son lot de souvenirs plus ou moins agréables qui les rendent plus ou moins marquants. 2020 sera sans nul doute une année dont tout le monde se souviendra très longtemps.

La crise sanitaire mondiale avec toutes ses conséquences, laissera des traces indélébiles pendant des années encore pour chacun d'entre nous. Cette pandémie qui conduit à une crise économique perturbe malheureusement presque tous les secteurs d'activités. Les collectivités locales subissent également les contre coups sociaux, sur les écoles par exemple, et financiers avec les dépenses supplémentaires et des recettes réduites.

L'État, quant à lui, poursuit son entreprise de mise sous tutelle financière des collectivités locales. La suppression de la taxe d'habitation que percevaient directement les communes, et son remplacement par une dotation forfaitaire figée sur la base 2017 sonne le glas de notre autonomie financière. Seules substitueront les taxes foncières, les locations de salles, et autres recettes négligeables pour ajuster notre budget, 80% de nos recettes dépendront dorénavant du bon vouloir de l'État et du haut fonctionnaire qui le représente dans le département, Monsieur le Préfet. Le « Quoi qu'il en coûte » est et sera en partie payé par nos collectivités. Dans ce cadre, un programme financier spécifique a été mis en place qui se veut accélérateur des transitions territoriales. Monsieur le Préfet a identifié 15 petites villes de demain dans le Loiret qui peuvent entrer dans celui-ci. Autour de nous, Beaugency, Meung-sur-Loire et la Ferté Saint-Aubin ont été sélectionnées. Ainsi, nous voyons bien que nos petites communes se trouvant entièrement sous le joug de l'État, sont « les oubliées », leur disparition, programmée sans le dire, s'avère inéluctable.

Néanmoins, nous continuons de nous battre pour exister et vous trouverez à l'intérieur de cette lettre quelques lueurs d'espoir.

Enfin, je veux ici féliciter et remercier sincèrement (comme je ne pourrai pas le faire en janvier) toutes et tous les bénévoles et les forces actives qui œuvrent pour nos associations et notre vie quotidienne tout au long de l'année et qui continue de garder le cap au gré des conditions si changeantes et parfois déconcertantes.

Malgré cette période d'incertitude et de difficultés, j'espère que vous passerez de bonnes fêtes de fin d'année et je vous souhaite une belle année 2021 mais surtout une bonne santé pour vous toutes et vous tous.

Gilles BILLIOT



**Les élus de Jouy-le-Potier vous
souhaitent de bonnes fêtes de
fin d'année et une excellente
année 2021!**

Responsable de la publication : Gilles BILLIOT
Impression : Mairie de JOUY LE POTIER / Tirage : 750 exemplaires / Décembre 2020

ZAC DE LA POTERIE

ZAC de la Poterie :

- Vous l'avez sûrement remarqué des travaux ont eu lieu sur la ZAC de la Poterie. Il s'agissait de fouilles archéologiques obligatoires dans le cadre du nouveau permis d'aménager qu'il a fallu refaire entièrement, le 1^{er} étant trop ancien pour les services de l'Etat. Le 23 octobre dernier le permis d'aménager a été accordé et le permis de construire du Carrefour Contact, a, lui, été accordé le 20 novembre. Reste le permis de construire de la station-service déposé le 26 avril et encore en instruction car un dossier supplémentaire a été demandé par la police de l'eau. Ces dossiers déposés les 10 mars pour le PA et le 24 mars pour le Carrefour ont donc été instruits dans des délais raisonnables malgré les confinements. Reste toutefois les délais de recours des tiers, qu'il faut respecter si des personnes voulaient s'opposer à ces installations.



- Quant à notre Pôle Santé Communal nous ne pouvons que nous réjouir de l'installation d'une infirmière jovicienne, Marion Pelletier, dans nos locaux à partir du 1^{er} janvier 2021. Nous nous réjouissons également de la reprise par Camille Alavoine – Lapertot, jovicienne également, du cabinet de kinésithérapie au 1^{er} janvier prochain avec une collègue ardonnaise, Marine Voisin. Nous regrettons tout de même le départ de notre locataire actuelle pour installer son nouveau cabinet à la Ferté Saint-Aubin en dépit de sa clause de non concurrence qu'elle a signée dans son bail professionnel. Néanmoins, nous sommes sûrs que les Joviciens seront et resteront fidèles à leurs praticiens locaux. Vous trouverez annexée notre feuille Pôle Santé mise à jour.

- Les travaux étant réalisés par le propriétaire lui-même Monsieur Sicardi, ceux-ci prennent un peu plus de temps mais « La Fabrique » armurerie, maroquinerie, coutellerie devrait ouvrir ses portes vers le printemps dans cette même zone.



PANNEAU POCKET

Connectez vous aux infos communales, pensez à Panneau Pocket!

Simple et gratuit, pas besoin de créer un compte, il vous suffit de télécharger gratuitement l'application **PanneauPocket** sur App Store ou Google Play.

Une fois l'application installée, entrez le nom de la commune de *Jouy-le-Potier* dans l'onglet de recherche et le tour est joué!

Vous aurez alors accès aux mêmes informations que sur le panneau lumineux communal, mais dans votre poche!

Le secrétariat de Mairie reste à votre disposition pour vous aider à utiliser l'application.



THÉÂTRE « VOILÀ TOUT »



Il est toujours possible de rejoindre l'atelier théâtre de la Compagnie « Voilà Tout », ouvert aux adultes et jeunes dès 15 ans.

Les lundis—Salle de la Fraternelle de 18h45 à 20h15.

Contact : ateliervoilatout@orange.fr—06.87.52.93.63

ASSOCIATION INDÉPENDANTE DES PARENTS D'ÉLÈVES DE JOUY-LE-POTIER

L'AIPEJ qu'est-ce que c'est ?

L'Association Indépendante des Parents d'Élèves de Jouy-le-Potier a été créée en 2017 pour :

- **entretenir les relations** familles / école
- **fédérer les parents** souhaitant s'investir aux côtés de l'école
- organiser des actions pour **récolter des fonds** pour financer les projets de l'école (vide grenier, vente de fromages, de chocolats, de sapins, séances photos...)
- organiser des **événements culturels** pour les enfants et leurs familles (atelier de Noël, journée zéro déchet...) mais aussi participer à la vie du village (vide-grenier, fête des Brandons) en collaboration étroite avec la municipalité.



Association indépendante
des parents d'élèves de
Jouy-le-Potier

L'investissement de l'AIPEJ mais aussi des familles de Jouy-le-Potier a permis par exemple l'année dernière de participer au financement des séjours en **classe découverte** de 4 classes à hauteur de **3000 €** (versés en fin d'année à la coopérative scolaire qui gère les fonds financiers de l'école). asso.aipej45@gmail.com

Cette année, malgré un contexte compliqué, l'association souhaite organiser un maximum d'actions qui, au-delà de la collecte de dons, visent également à favoriser le lien entre les familles et l'école. Après une vente de chocolats et de sapins pour la fin d'année, nous proposerons une vente de fromages en février et espérons pouvoir d'ici le printemps proposer des animations pour les enfants et leur famille.

Pour suivre toute notre actualité, retrouvez-nous sur notre page Facebook : <https://www.facebook.com/AIPEJ>

COMME À LA CANTINE

Grâce à l'investissement de Virginie et Benjamin nos cuisiniers scolaires, que nous devons remercier, de nombreux joviciens participent aux distributions de produits locaux.

Prochain groupage en janvier 2021.



ORGUE

L'Assemblée Générale de l'Association de l'Orgue Jovicien se tiendra le :

Lundi 18 janvier 2021 à 18h00

salle de la Fraternelle, rue de Beaugency

Venir muni de son masque. Désinfectant à disposition.

Ordre du jour:

- rapport moral et financier
- avenir de l'instrument
- renouvellement des membres



BANQUE ALIMENTAIRE



**Banque Alimentaire
du Loiret**



Les 27 et 28 novembre dernier, la Commune a participé à la collecte nationale de denrées au profit de la Banque Alimentaire.

Les enfants de notre école ont apporté à la Mairie, le fruit de leur collecte tout comme de nombreux joviciens et ce sont au total, 407 kgs de divers produits qui ont été remis à l'association.

Que chacun soit ici remercié.



MAISON DES SERVICES AU PUBLIC

**A La-Ferté-Saint-Aubin
venez découvrir les offres
Maison de services au public
et effectuer vos démarches
administratives en ligne.**

Si vous souhaitez un accompagnement pour vos démarches administratives en ligne, prenez rendez-vous par téléphone au 02 38 14 43 27 ou par mail à msap.la-ferte-saint-aubin@laposte.fr



LA POSTE
105 RUE DU GAL LECLERC
45240 LA FERTE SAINT AUBIN

Horaires d'ouverture :
du mardi au vendredi
de 9h30 à 12h30 et de 14h15 à 18h00
samedi 9h30 à 12h30



simplifier la vie

TRAVAUX



Malgré le 2^{ème} confinement, les travaux se sont poursuivis.

L'enfouissement des réseaux aériens rue de la Ferté et le changement de l'éclairage public sont achevés. Les leds ont remplacé les lampes au sodium très énergivores et les fils disgracieux ont disparu. Les travaux de création des pistes multi-usages allant du centre bourg aux installations sportives vont bientôt commencer et seront finalisés au printemps prochain. Ces travaux sur voie publique nécessitent que tous les riverains de la rue de la Ferté ayant leurs boîtes aux lettres fixées sur un pied, les déplacent et les installent sur leurs façades. Ces aménagements seront complétés par 3 plateaux surélevés aux carrefours avec l'impasse de l'Académie, la rue du Caillou Rouge et l'allée de la Chardonnière comme le préconise le Département, propriétaire des voies.

La construction de l'usine de traitement des eaux usées a elle aussi bien avancé. Les ouvrages béton sont achevés et la grande grue visible de loin est partie. L'installation du bâtiment, de la serre et des matériels vont s'enchaîner jusqu'à l'été.



Les travaux du lotissement communal du Tourniquet 2 ont également bien commencé. Le traitement de la voirie et les réseaux sont pratiquement achevés. Les finitions de la viabilisation, les clôtures de façade et celles en bordure de route départementale vont suivre. Ainsi les 10 lots, dont 7 sont déjà vendus, seront livrés avec bon nombre de petits détails supplémentaires par rapport aux lotissements habituels.

RECENSEMENT

En janvier prochain, nous devons nous compter.

En raison de la situation sanitaire, l'INSEE a décidé de reporter d'un an le recensement de notre population.



ACCUEIL DE LOISIRS PENDANT LES VACANCES SCOLAIRES

= DU NOUVEAU !



À la suite du changement de Communauté de Communes de notre village, et comme prévu dans l'arrêté préfectoral du 23 juin 2017, la Communauté de Communes des Terres du Val de Loire (CCTVL) arrête la gestion du centre de loisirs, dont les locaux se situent à Jouy-le-Potier. Notre commune récupère ainsi la totalité de l'utilisation des bâtiments et le conseil municipal a décidé de mettre en place un service d'accueil de loisirs pour les enfants âgés de 3 à 11 ans (c'est à dire scolarisés de la petite section au CM2). Ce service sera également ouvert aux enfants des communes d'Ardon et de Ligny-le-Ribault, qui bénéficiaient d'une convention avec la CCTVL.

Ainsi, les enfants de ces trois communes continueront à être accueillis durant les vacances scolaires à Jouy-le-Potier.

Nous sommes donc heureux de vous annoncer la naissance en 2021 du Centre de Loisirs des Marcassins.

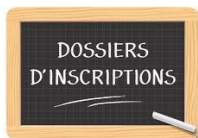
Le choix a été fait d'organiser cet accueil uniquement sur la première semaine des vacances scolaires de février et d'avril, comme c'est le cas dans beaucoup d'endroits. En effet, nous souhaitons ensuite analyser la fréquentation et le fonctionnement pour éventuellement pouvoir augmenter l'amplitude. Cela permettra aux parents de bénéficier d'un mode de garde pour leurs enfants, mais les objectifs de la commune sont bien plus larges.

En effet, un projet éducatif (téléchargeable sur le site de la commune) a été rédigé. Une équipe d'animation diplômée est en cours de recrutement dans le but d'offrir un temps de loisirs à la fois ludique, pédagogique et varié. Nos intentions sont claires et nous nous engageons à offrir à nos plus jeunes citoyens un accueil de qualité ouvert à tous. Ainsi, chaque famille bénéficiera d'un tarif échelonné en fonction du quotient familial, comme imposé par la CAF.

Afin de garantir à chacun un savoureux repas, nos cuisiniers scolaires concocteront des plats aussi gourmands que d'habitude dans la cuisine de l'école. Ils seront ensuite livrés au centre de loisirs, en respectant les normes sanitaires, pour régaler les papilles de tous.

Le programme des activités sera réalisé directement par l'équipe d'animation, sous la direction d'Agnès DEBACKER (responsable des services périscolaires de la commune d'Ardon), lors d'une session de préparation fin janvier. Celui-ci sera affiché au centre afin que chacun puisse en prendre connaissance. Jeux, bricolages, activités sportives, chants et autres découvertes locales égayent les journées de nos enfants en fonction de leur âge.

Les horaires prévus sont les mêmes que lors des périodes scolaires : un temps d'accueil et de garderie de 7h30 à 8h45, puis une journée d'animation avec repas et goûter de 8h45 à 17h. Les enfants pourront ensuite être récupérés entre 17h et 18h30 lors d'un second temps de garderie.



Dans un souci d'efficacité et d'organisation, les inscriptions devront arriver en mairie avant le vendredi 15 janvier dernier délai. Elles se feront pour 4 ou 5 jours. Les dossiers d'inscriptions sont disponibles à l'accueil ou téléchargeables en ligne.

Gageons qu'avec ce nouveau service, entièrement piloté par la commune, tout le monde y trouvera son compte : les enfants comme les parents afin que la qualité de vie au sein de notre village perdure !



Ils se sont unis:

ABBAZ Mehdi et JOUVENEUX Grégory
BARNIER Mathieu et BILLIOT Aurore
BISSONNET Charles et QUELET Florence
BOURGOIN Jonathan et GODEBY Laëtitia
CHARPENTIER Vincent et MICHALIK Magdalena
TUIHOVA Setefano et MAITUKU Abigail

CARNET 2020

Ils nous ont quitté: (fin 2019 et 2020)

| | |
|-------------------------|----------------------------|
| BISSONNET Monique | LECOINTE Jean-Claude |
| CLÉMENT Amaury | PERCHE Gérard |
| FOUGEREAU Nadine | TABARD Mickaël |
| FOURREAU-VIEUGE Monique | TASSIN DE CHARSONVILLE Guy |
| GRODECOEUR Nicole | VRAIN Jean-Claude |
| JOLLET Philippe | |



Ils sont nés :

| | |
|----------------------------|-------------------------|
| BABAULT Elie | GUILLEMOT DEVINANT Rose |
| BASKA Héléna | LAPERTOT Arthur |
| BELHOMME Clara | MEAN Cataleya |
| BONNOT Alix | PERRET Lucas |
| CHARPENTIER PATELARD Lucas | QUARTILHO Lewis |
| CHEVALIER EL-MELIK Camille | RAVENEAU DI MARCO Elyn |
| COUPÉ Emy | VALLANCE Justine |
| FOUGERET Maxane | |



Dégradations 2020

- ◇ Marquage sur la voirie. * (Janvier)
- ◇ Lettre anonyme et insultes, sur un véhicule communal, au Gymnase et sous la Halle. * (Janvier)
- ◇ Vol du drapeau du Monument aux Morts. (Mai)
- ◇ Dégradation d'un abri bus. (Août)
- ◇ Dégradation près de la Bibliothèque, au Gymnase et plusieurs fois à l'Ecole. (Août)
- ◇ Dégradation du muret du puits. (Octobre)

* L'auteur jovicien a été identifié et présenté à la Justice

